

ÉCONOMIE

La plasturgie, une filière d'avenir #8

RURALITÉ

L'Agglo aide les communes à lancer leurs projets #11

PISCINES

Nouveau : un bassin extérieur chauffé à 28° #12

100% AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Janvier 2022



DOSSIER

Habitat : un logement digne et adapté pour tous

11



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#08

TRANSITION ET INNOVATION



#10

VIVRE ENSEMBLE



#12

04-07 _____ Dossier

Habitat : un logement digne et adapté pour tous

08 _____ L'Agglo en mouvement

08 ___ La plasturgie, une filière d'avenir

09 ___ L'Agglo soutient les commerçants et l'Économie sociale et solidaire

10 ___ Environnement : les écoliers montrent l'exemple

11 ___ L'Agglo aide les communes rurales à lancer leurs projets

12 ___ Piscines : des travaux et un nouveau bassin extérieur chauffé à 28°

13 ___ Projet de territoire : inventons demain ensemble !

14 _____ Rencontre avec

Bruno Decrock partage sa passion pour le territoire

15 _____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle des églises romanes

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

Tout savoir sur la fourrière-refuge communautaire

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



Vous le savez, notre Communauté d'agglomération écrit actuellement son projet de territoire, une feuille de route qui déterminera les priorités d'actions que nous mettrons en œuvre dans les années à venir.

Articulé autour de sept thématiques incontournables de notre vie quotidienne (se déplacer, travailler, apprendre, s'approvisionner, être en forme, s'épanouir, et se loger), il a pour objectif de faire de l'Agglomération un territoire attractif et accueillant, et surtout de le préparer aux enjeux écologiques et numériques.

Sur la question de l'habitat, par exemple, nous avons identifié le besoin de faciliter l'accès au logement. Pour cela, nous informons et accompagnons les habitants afin que chacun puisse avoir accès à un guichet unique de l'habitat, en cours de construction. Nous voulons également améliorer la qualité de l'habitat pour rendre les logements plus confortables, dignes et moins énergivores en réduisant l'impact énergétique, veiller au respect de la mixité sociale et nous orienter vers l'habitat du futur avec une offre de logements innovante, conjuguant matériaux biosourcés et équipements connectés. La Communauté d'agglomération agit aussi pour protéger les habitants et leurs biens des risques naturels, en menant d'importants chantiers de prévention des inondations.

Notre engagement se veut particulièrement bienveillant à l'égard de nos 280 000 habitants. Aussi, en ce début d'année, malgré un contexte sanitaire qui continue de nous contraindre, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom des 152 conseillers communautaires, nos meilleurs vœux pour 2022. Je vous souhaite une très bonne santé, un plein épanouissement personnel et professionnel. Que vos souhaits les plus chers puissent se réaliser et que cette nouvelle année soit pour tous, douce et prospère.

Belle année 2022 et prenez soin de vous ! #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- agglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys
(imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

- Allouagne
- Ames
- Annettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givenchy-les-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillcourt
- Haisnes-lès-La Bassée
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettres
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Berrenchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Sailly-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lès-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse





*À LA UNE

HABITAT

Un logement digne et adapté pour tous

5

Veiller à l'équilibre social de l'habitat fait partie des missions de la Communauté d'agglomération, qui déploie des moyens techniques et humains afin de garantir à chacun de ses habitants l'accès à un logement décent et adapté à ses besoins. Des aides sont également accordées pour la rénovation de l'habitat. #

06 — Les champs d'action de l'Agglo

07 — Un couple rénove son logement avec des éco-matériaux

— Les permanences habitat



Nadine Lefebvre, conseillère déléguée en charge du logement et du Programme local de l'habitat

La communauté d'agglomération mène depuis plusieurs années une politique de l'habitat volontariste, traduite par son Programme Local de l'Habitat (PLH) voté en 2019. Le territoire compte 124 000 logements, dont la moitié construits avant 1970, donc énergivores. Nous devons être présents sur le sujet de la rénovation. C'est un axe fort du PLH et du Plan Climat. L'Agglomération est délégataire des aides à la pierre de l'Etat et de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat). C'est elle qui gère et attribue les subventions pour la construction et la rénovation des logements. L'Agglomération déploie avec l'ANAH, des moyens importants pour rendre gratuit le service d'accompagnement des ménages volontaires, du conseil jusqu'à la réalisation des travaux en passant par le montage des dossiers de financement. Enfin, il faut savoir que 80% des travaux financés par l'Agglomération et l'ANAH sont réalisés par les artisans du territoire, de fait c'est l'emploi local qui est soutenu ! #



Parmi ses missions, l'Agglo veille à l'équilibre social de l'habitat sur son territoire.

HABITAT

L'Agglo se mobilise en faveur du logement

Rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne ou adaptation de votre logement, en matière d'habitat l'Agglo est sur tous les fronts !

1 Les domaines d'intervention de l'Agglo

Afin de répondre au plus juste aux besoins des communes et des habitants en matière de logement, la Communauté d'agglomération dispose d'un Programme local de l'habitat (PLH). Il s'agit d'un outil de planification sur plusieurs années, qui fixe son cadre d'intervention. Il définit notamment les actions à mener en termes de création, réhabilitation et rénovation de logements - qu'ils soient publics ou privés -, et permet de mettre en œuvre des dispositifs de lutte contre l'habitat indigne. Parmi les objectifs figurent, entre autres, le fait que l'offre de logement corresponde à la demande, ou encore le respect de la mixité sociale et générationnelle. Des enjeux intégrés au projet de territoire en cours d'écriture.

2 L'Agglo passe à l'action

Reconnue pour son accompagnement du public, et notamment le plus fragile, la Communauté d'agglomération est à la fois gestionnaire, conseillère et décideur, toujours en étroite concertation avec ses partenaires (communes, État, bailleurs sociaux, etc.).

L'aide à la rénovation – Sur le territoire, nombreux sont les logements anciens et énergivores. L'Agglo accompagne les propriétaires privés qui entreprennent des travaux (conseils, orientation, diagnostics thermiques, montage des dossiers de financement) via son espace conseil spécialisé dans la rénovation énergétique. Elle leur indique notamment quelles subventions solliciter en fonction de leur situation et de leurs revenus, et les aide aussi financièrement. Les plus-values de cet accompagnement sur-mesure sont : la facilité d'accès à l'information, la possibilité d'obtenir des conseils et des financements rapidement, une prise en compte individualisée de la situation du propriétaire.

L'aide à l'adaptation du logement – En cas de perte d'autonomie (handicap, vieillissement, etc.), l'Agglo propose un diagnostic à domicile ainsi que des aides techniques et financières, par exemple pour installer un monte-escalier ou une douche adaptée.

L'offre de logements sociaux – Dans le parc public, l'Agglo aide à créer des logements sociaux là où il en manque et à diversifier l'offre là où il y en a suffisamment. Il existe des critères de priorités définis par l'État pour accéder au logement social (par exemple les personnes mal-logées et les victimes de violences sont prioritaires). Le site internet de l'Agglo (bethunebruay.fr) vous guide dans vos démarches de demande de logement.

La lutte contre l'habitat indigne et insalubre – L'un des outils de l'Agglo est le 'permis de louer', un dispositif qui vise à contrôler l'état d'un logement avant sa (re)mise en location et améliore la garantie de louer un logement correct et décent. Le dispositif est aujourd'hui déployé dans certains secteurs de 19 des 100 communes de l'Agglo (informations et liste des rues concernées à retrouver sur bethunebruay.fr/permisdelaouer).

Autant de dispositifs qui ont pour ambition de promouvoir un habitat solidaire, durable et évolutif. #

*Toutes les infos sur le PLH sur www.bethunebruay.fr/le-programme-local-de-lhabitat



TÉMOIGNAGE

Après l'isolation et le chauffage, Marc et Clothilde s'attaqueront aux menuiseries.

Rénovation énergétique : des aides accessibles à tous !

Fin 2020, Marc et Clothilde ont franchi la porte de l'Agglomération dans le but de rencontrer Rémi, conseiller en rénovation énergétique.

Objectif de la visite ? Se renseigner sur les matériaux écologiques qu'ils pourraient utiliser pour rénover leur maison, mais aussi connaître les aides financières existantes. Leur maison ? Une belle bâtisse des années 50 située à Lapugnoy, laissée à l'abandon depuis une dizaine d'années. À l'intérieur ? Pratiquement tout à refaire. Un beau projet de rénovation globale qui ne décourage pas ce couple de trentenaires.

Après s'être décidés sur les matériaux, l'heure de parler des aides est venue. Exerçant tous deux une activité professionnelle et appartenant à la classe moyenne, ils ne

pensaient pas y être éligibles. Quelle bonne surprise quand Rémi leur a annoncé qu'ils pouvaient bénéficier d'aides dans le cadre du Fonds de Transition Énergétique (FTE)* ! Le couple remplissait toutes les conditions pour y prétendre. Sur les 38 000 € de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage), les aides reçues s'élèvent à 19 000 € (dont 13 000 € de l'Agglomération). #

*Le FTE permet aux ménages aux revenus intermédiaires, qui ne peuvent pas prétendre aux aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et qui ont un projet de rénovation thermique, de bénéficier d'un accompagnement financier.

Allo l'Agglo !

Je veux rénover mon logement. Je décide d'appeler l'Agglo et obtiens un rendez-vous dans les semaines qui suivent. Les devis d'artisans en poche, mon dossier est déposé. Il est instruit par le service Habitat de l'Agglo. 4 à 6 semaines plus tard, si mon dossier répond aux critères d'attribution, me voilà avec un accord de subvention, le chantier peut commencer ! #



2 MILLIONS

En 2021, 2 millions d'euros ont été consacrés :

- à la réalisation de logements locatifs sociaux et en accession sociale et
- à la réhabilitation de 324 logements.

Sur ces 2 millions, plus d'1,5 million est dédié à la rénovation de la Cité Victoire d'Houdain dans le cadre du renouveau du Bassin minier.



1 MILLION

En 2021, plus d'un million d'euros a été attribué par l'Agglo à 600 projets de réhabilitation de logement, en complément des 7,2 millions d'aides accordées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Le montant des travaux subventionnés s'élève à 13 millions.

600 PROJETS

Parmi ces 600 projets (513 portés par des propriétaires occupants et 87 loués par des bailleurs privés) : 375 concernent la précarité énergétique et la rénovation thermique, 137 le maintien à domicile et l'adaptation à la perte d'autonomie, 55 la lutte contre l'habitat indigne.



Bon à savoir

Un guichet unique de l'habitat est en cours de création afin de faciliter et de simplifier toutes vos démarches en lien avec l'habitat. #

QUI CONTACTER ?

- **Service Habitat privé** : T. 03 62 61 48 48 ; permanences téléphoniques lundi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h ; ou sur rendez-vous à l'Hôtel communautaire de Béthune mercredi et vendredi de 9h à 12h.
- **France Rénov' (nouveau service public de la rénovation thermique et de l'amélioration de l'habitat)** : du mardi au vendredi à Béthune (uniquement sur rendez-vous), mardi à Lillers, mercredi matin à Billy-Berclau, mercredi après-midi à Nœux-les-Mines (uniquement sur rendez-vous), jeudi matin à Bruay-la-Buissière, vendredi matin à Isbergues. T. 0 808 800 700. #

ÉCONOMIE

La plasturgie, une industrie en mouvement

Afin de consolider son tissu industriel et de diversifier son économie, L'Agglo entend développer de nouvelles filières d'avenir, parmi lesquelles la plasturgie.

Avec 312 entreprises, la filière plasturgie et composites des Hauts-de-France est la 2^e au niveau national. Accueillant pas moins d'un tiers de ces entreprises sur son territoire, la Communauté d'agglomération est au cœur de cette filière stratégique, innovante et de haute technicité.

En pleine mutation, la plasturgie fait face au défi environnemental actuel, avec entre autres l'interdiction des plastiques uniques, le recours à des matériaux légers aux vertus énergétiques, ou encore l'augmentation de la part des matériaux recyclés et/ou biosourcés. Des enjeux en lien direct avec le projet de territoire qu'écrit actuellement la Communauté d'agglomération, notamment en matière de transition écologique, d'économie circulaire et de revalorisation des déchets.

L'Agglo accueille Plastium

Implanté dans la zone industrielle de Ruitz, Plastium est un pôle d'excellence régional plastiques et composites impulsé et soutenu par l'Agglo depuis sa création en 2009. Il regroupe différents partenaires (entreprises, organismes de formation, centres de recherche, etc.) fédérés autour de plusieurs



La crise sanitaire impose aux entreprises plasturgiques de relever des défis inédits, de s'adapter et de se transformer.

ambitions : accroître la compétitivité des entreprises, imaginer les plastiques du futur, ou encore attirer de nouveaux talents.

Un territoire-démonstrateur en matière de plasturgie

Dans la feuille de route industrielle du territoire, la filière "plasturgie et matériaux" fait figure de véritable spécificité, au même titre que la "vallée de l'électricité". C'est dans ce cadre qu'est initié un projet structurant de « territoire démonstrateur du recyclage plastique ». Cette filière est particulièrement représentative des enjeux induits par l'économie circulaire et l'écologie industrielle. Plastium travaille sur ces sujets afin de mettre en relation la politique déchets de l'Agglo, et notamment les consignes de tri, avec les enjeux propres aux entreprises de plasturgie. Des enjeux importants pour cette filière qui renvoie parfois une image qui la pénalise pour attirer les jeunes vers ses métiers ou ses formations et qui risquerait de la freiner dans son développement. L'objectif est donc d'aider ce secteur d'activité à se réinventer et à devenir une filière d'avenir. #

TÉMOIGNAGE

Embipack s'implante à Annezin

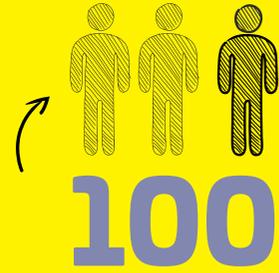
Embipack, spécialisée dans la collecte, le réemploi et le recyclage des emballages industriels, s'installe à Annezin. Tout a commencé dans les années 1970, quand le père de Mathieu Bernard, actuel dirigeant de l'entreprise, a créé sa société de réemploi des fûts en plastique. Mathieu se forme au métier du recyclage des déchets plastiques et lance Embipack en 2008, d'abord en Indre-et-Loire. « La logique d'Embipack est de créer des centres de traitement à taille humaine (12 personnes par site), avec une collecte de proximité (100 km), et de dupliquer ensuite ce modèle sur d'autres territoires ». Béthune-Bruay était une évidence pour le chef d'entreprise qui en



Modèle d'économie circulaire, Embipack, dirigée par Mathieu Bernard, s'implante à Annezin.

est à sa 6^e usine : sa famille y a travaillé, et il y trouve un réseau de partenaires engagés, comme lui, dans l'économie circulaire et la volonté de limiter l'impact environnemental de l'activité industrielle. #

Baromètre ÉCONOMIQUE



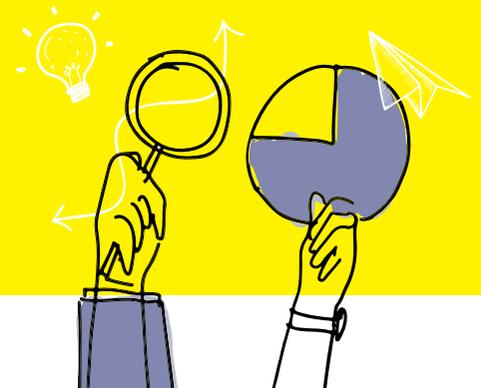
La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane héberge dans ses locaux (pépinières, pôles artisanaux, etc.) 100 entreprises, qui totalisent 507 emplois.



En Économie Sociale et Solidaire (ESS), 79 porteurs de projets du territoire ont été accompagnés en 2021 par la Communauté d'agglomération, avant et après création.



Actuellement, 41 projets d'implantation sont recensés dans les Zones d'activité économique de la Communauté d'agglomération.



Un nouveau coup de pouce pour les commerçants

Dans le cadre de sa politique locale du commerce et de son soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, l'Agglo lance un appel à projets inédit à destination des associations commerciales et des unions de commerçants et artisans.

Un nouvel outil

Ce nouvel appel à projets vise à dynamiser le commerce local. Le principe : soutenir les associations commerciales dans leurs investissements dans des outils innovants d'animation, d'attractivité et de communication commerciales. L'objectif : favoriser des actions collectives afin d'accompagner la relance d'activités de proximité, en incitant et en facilitant le retour de la clientèle dans les centres-villes, centres-bourgs et quartiers.

Comment ça marche ?

Cet appel à projets est ouvert aux unions commerciales, associations regroupant des commerçants et artisans implantés sur le territoire.

À la clé : une subvention (à hauteur de 80 % des dépenses éligibles TTC, maximum 5 000 € par action).



Commerçants et artisans peuvent bénéficier d'un coup de pouce de l'Agglo.

L'info en plus : Une attention particulière sera portée aux projets valorisant la production locale, les circuits courts, le développement durable et/ou impliquant à la fois des commerçants-artisans sédentaires et non-sédentaires. #

T. 03 21 61 49 00, deveco@bethunebruay.fr



Un soutien renouvelé

Vous créez ou développez votre activité dans l'ESS (Économie sociale et solidaire) ? L'Agglo est à vos côtés !

Le premier appel à projets ESS a fait le bonheur de six lauréats (voir le magazine 100% Agglo de mai 2021). En complément de l'accompagnement des porteurs de projets et des aides à la création et au développement des structures ESS proposées

tout au long de l'année, la Communauté d'agglomération lance la deuxième édition de son appel à projets ESS.

Pour qui ? Les porteurs de projets, structures ESS en création ou déjà créées mais ayant un projet de développement ou d'action nouvelle.



Le projet de livre de cuisine participatif 'Les manges-quoi', porté par Quilit Quilit, à Hermin, a été accompagné par l'Agglo.

CHIFFRES

9,1 %

L'ESS représente l'emploi sur notre territoire

8 structures ont reçu de l'Agglo 142 797 euros au titre des aides à la création et au développement (soit 15 % de leurs investissements pris en charge et 30 emplois créés).

Quelles thématiques ? Votre projet devra concerner l'économie circulaire, le commerce et les services aux habitants, le bien-vieillir.

Combien ? 30 000 € de bourse au total (à raison de 5 000 ou 10 000 euros par lauréat) + un accompagnement individuel de 6 mois

minimum + un accès aux formations + l'adhésion au club des entrepreneurs ESS + la mobilisation d'une équipe-ressource pour accélérer le projet + un accompagnement à la stratégie de communication et réalisation d'une vidéo de valorisation du projet + un événement de valorisation des projets. #

T. 03 21 61 49 00, deveco@bethunebruay.fr



La citrouille a servi à préparer de la soupe, mais pas que ! ses graines ont été grillées et dégustées à l'apéritif, et sa coque décorée pour un concours.

ENVIRONNEMENT

Les écoliers montrent l'exemple

L'Agglo accompagne les élèves de l'école de Rebreuve-Ranchicourt dans leur volonté de devenir des 'éco-citoyens'.

L'école Yann Arthus-Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt n'a pas choisi son nom par hasard : le photographe, reporter, réalisateur et militant écologiste inspire les 136 élèves dans leur quotidien, lui qui est venu au sein de l'école en 2010. L'équipe de la directrice Catherine Dubois et l'Agglo sont engagées main dans la main dans **un projet environnemental de 3 ans**.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, entre deux confinements les enfants ont participé à une animation sur le **tri des déchets** et visité le centre de tri et la déchetterie de Ruitz. En septembre, 300 kilos de déchets ont été ramassés lors de l'opération 'Nettoyons notre village', qui sera renouvelée au printemps.

Objectif : transmettre les bons réflexes

Entre-temps, des **actions anti-gaspillage** alimentaire sont organisées, notamment un atelier cuisine : au menu, carottes et pommes de terre 'moches' pour les maternelles, soupe de citrouille pour leurs aînés. Prochaine étape : peser les restes de repas à la cantine et apprendre à moins gâcher. C'est aussi à la cantine qu'un **composteur** va être mis en service. Le compost sera réutilisé pour les espaces verts communaux.

Dans les cinq classes, les déchets vont désormais être triés comme il se doit : papiers, matériel d'écriture ou piles seront récupérés. À noter que les plus petits se chargent de décorer les poubelles avec de la peinture et de la colle naturelles. Ce sont aussi eux qui, après avoir fabriqué des

boules de graisse pour oiseaux, créeront au printemps leurs **carrés potagers**. Leurs parents, invités à découvrir les installations, seront sensibilisés au compostage par la même occasion.

En plus de la réalisation de **nichoirs et d'hôtels à insectes**, un voyage zéro-déchet sera proposé aux écoliers, équipés de sacs à sandwich en tissu, gourdes et boîtes à goûter contenant des chips-maison. Une recette que l'on devrait retrouver dans le **livre** en préparation : prochainement réunis lors d'ateliers, les parents vont y partager leurs bons plans anti-gaspi. Tout comme les jeunes résument leur belle aventure dans un **journal** qu'ils transmettront à Yann Arthus-Bertrand. La qualité de l'air, les déchets plastiques et l'énergie sont également des thèmes inscrits au programme. Autant d'initiatives qui ont pour but de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Certains d'entre eux jouent déjà bien volontiers les ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leur famille ! #

L'Agglo réfléchit à la création d'un label éco-responsable à l'échelle du territoire encourageant les établissements scolaires à agir en faveur du développement durable. L'école Yann Arthus-Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt et l'école Saint-Christophe de Béthune sont engagées dans cette démarche en tant qu'établissements-pilotes. #



Distribution de composteurs

Les prochaines distributions de composteurs auront lieu :

- Au site de démonstration du compostage, rue du Rabat à Béthune, de 9h30 à 12h30, les samedis 22 janvier, 19 février et 26 mars, ainsi que le mercredi 9 mars
- À l'antenne communautaire, rue de la Haye à Lillers, mercredi 2 février de 9h30 à 12h30.

À cette occasion, vous pourrez obtenir des informations sur le compostage.

Pour acheter un composteur, celui-ci doit obligatoirement être réservé au préalable auprès du service Prévention déchets (prevention.dechets@bethunebruay.fr). #

Devenez guide composteur

Vous avez envie de partager vos connaissances en matière de compostage et de conseiller d'autres habitants ? La prochaine formation de guides composteurs bénévoles aura lieu les 1^{er}, 8 et 15 mars 2022.

Inscrivez-vous dès maintenant : prevention.dechets@bethunebruay.fr #





INITIATIVE

À Ecquedecques (à gauche) et Locon, le réaménagement du centre-bourg se dessine avec l'Agglo.

L'Agglo booste les projets des communes rurales

La Communauté d'agglomération aide les communes rurales à améliorer le cadre de vie des habitants.

L'Agglo finance à 100% des études pré-opérationnelles de projets d'aménagement, d'embellissement et de développement. Objectif : que les communes de moins de 3 500 habitants puissent juger la pertinence d'un projet d'urbanisme ou d'équipement avant de le lancer. Nombre de ces projets qui se réalisent sont ensuite en partie financés par l'Agglo via les fonds de concours (lire ci-dessous).

Deux exemples de réaménagement de centre-bourg

1 À Ecquedecques, la commune s'appuie sur l'Agglo pour lancer une étude de requalification globale du centre du village : extension et rénovation de la mairie, sécurisation de la rue principale, aménagement du parvis et des abords de l'église, implantation d'un city-stade, aménagement du parking de la salle des fêtes, travaux d'accessibilité ou encore aménagements paysagers sont dans les cartons. Ce projet ambitieux pour cette commune de 516 habitants va prendre

forme en plusieurs années. « On se sent bien épaulés par l'Agglo », se réjouit Rosemonde Mullet, maire.

2 À Locon, l'étude financée par l'Agglo concerne l'aménagement et la requalification du cadre de vie local. Parmi les propositions soumises à la population : optimiser l'utilisation des bâtiments communaux et en créer si besoin ; favoriser la mobilité douce ; dessiner un cœur de village ; embellir la commune. « On veut rendre le village attractif et préserver son caractère rural. L'étude nous donne une vue d'ensemble sur le centre-bourg et sa périphérie, avec un point de vue extérieur bienvenu car il pointe des atouts et des faiblesses que l'on ne voit pas forcément. Elle conforte certaines choses et en révèle d'autres. C'est une feuille de route pour les années à venir qui tient compte de nos possibilités financières », résumait Sylvie Rose, maire, et son adjoint Bertrand Leleu.

Un outil apprécié donc, et qui aide les communes à écrire leur avenir. #



PAROLE D'ÉLU

Didier Depaeuw,
conseiller délégué en charge de l'aménagement rural



La Communauté d'agglomération met en œuvre différents dispositifs afin d'accompagner au mieux les communes rurales. Le financement d'études de faisabilité d'aménagement en fait partie. C'est un précieux coup de pouce offert aux communes de moins de 3 500 habitants, l'Agglo en compte 79 sur son territoire. L'objectif de la Communauté d'agglomération est de permettre à ces communes d'améliorer le cadre de vie des habitants en engageant des opérations d'aménagement et d'embellissement. C'est important pour les communes rurales de savoir qu'elles peuvent compter sur l'Agglo. #

FONDS DE CONCOURS

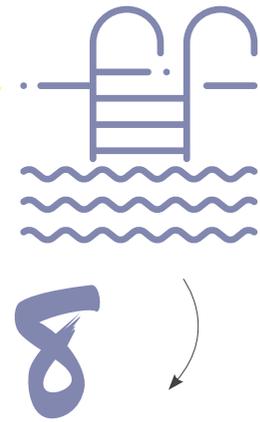
1,8 million d'euros en 2021

En 2021, comme l'a souligné Bertrand Cocq, conseiller délégué en charge des fonds de concours, lors du conseil communautaire du 7 décembre, les fonds de concours, dispositif qui permet aux communes d'obtenir un accompagnement de l'Agglo dans leurs projets d'investissements (équipements, aménagements, etc.), ont permis de financer pas moins de 56 opérations dans 49 communes. L'Agglo a ainsi attribué 1,85 million d'euros sur les 9,6 millions investis par ces communes. 36% de cet argent a été consacré à l'amélioration d'un service public, 14% à la requalification de l'espace public, et 11% à l'accessibilité. #



L'apprentissage de la natation est une priorité pour l'Agglo.

TRAVAUX



Les piscines communautaires se situent à Auchel, Barlin, Béthune, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers, Nœux-les-Mines.

Les piscines communautaires se refont une beauté

Des travaux sont entrepris dans les piscines communautaires afin de les moderniser et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers.

Pour une pratique sportive ou de loisir, les habitants du territoire disposent de huit piscines communautaires. La plupart d'entre elles ont plus de 40 ans et doivent être rénovées. Objectifs : améliorer le confort des usagers et du personnel ainsi que les performances énergétiques.

Des travaux de réhabilitation et d'extension à Lillers

La piscine de Lillers est en chantier tout au long de l'année 2022. 3 millions d'euros

sont investis pour une mise aux normes en matière d'accessibilité, la réhabilitation des vestiaires, ainsi que le remplacement des ventilations, chaudière et système de traitement d'eau – avec à terme 40% d'économies thermiques.

Le centre aquatique de Béthune ferme ses portes en janvier

Le centre aquatique béthunois, base arrière des Jeux olympiques de Paris 2024, ferme ses portes en janvier 2022 pour 8 mois de travaux. À terme, le carrelage sera moins glissant, la charpente et les parements de façade remis à neuf, et le problème de condensation réglé. La Communauté d'agglomération y consacra 1 million d'euros sur les 3,2 estimés.

La rénovation des autres piscines au programme

Les piscines d'Auchel, Barlin, Divion, Hersin-Coupigny et Nœux-les-Mines seront à leur tour en travaux dans les années à venir. Plusieurs millions d'euros seront investis dans leur rénovation. #

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les piscines sur le site internet www.bethunebruay.fr

NOUVEAUTÉ

Piscine art déco : découvrez le bassin nordique chauffé à 28°

Un bassin nordique avec une eau chauffée à 28° est créé à la piscine découverte de Bruay-La-Buissière.

Plonger à la piscine art déco en plein hiver, c'est désormais possible ! La Communauté d'agglomération transforme le bassin principal en bassin nordique. Entendez par là que l'eau y est chauffée à 28°.

Coût des aménagements : 300 000 euros. En plus d'une eau chauffée, un éclairage spécifique a été installé dans le bassin et certains vestiaires chauffés, un couloir a été créé entre les deux, et une bâche posée pour maintenir la température de l'eau.

Des créneaux sont réservés au public*, d'autres aux nageurs élite



L'eau du bassin bruaysien est chauffée à 28°.

du Stade béthunois Pelican club, afin de leur permettre de maintenir leur haut niveau de compétition. #

*À partir du 8 janvier : mercredi 11h15-12h45 et 12h45-14h15, samedi 11h15-12h45 et 12h45-14h15, dimanche 10h-11h30 et 11h30-13h.

Continuons à inventer demain ensemble

La population est invitée à écrire avec l'Agglo l'avenir du territoire.

Feuille de route pour la décennie à venir, le projet de territoire de la Communauté d'agglomération va permettre de fixer le cap et les priorités d'action pour les années à venir. S'agissant de l'avenir du territoire, quoi de plus normal que d'écrire ce projet avec l'ensemble des habitants qui le souhaitent. Quatre réunions de concertation ont été mises en place fin novembre et début décembre. Ces temps d'échanges ont permis aux participants d'exprimer leur perception du territoire et leurs souhaits, de manière générale d'abord, puis plus précisément autour de sept thématiques : se déplacer, habiter, s'approvisionner, travailler, apprendre, être en forme, et s'épanouir.

Les forces vives aussi consultées

Après le travail des élus communautaires et du conseil de développement – instance de réflexion sur les grands dossiers de l'Agglomération –, préalablement consultés sur le projet de territoire, au tour des acteurs culturels d'apporter leur pierre à l'édifice du projet : deux rencontres leur étaient consacrées en décembre. En janvier, la parole est donnée aux acteurs économiques du territoire.

De nouveaux rendez-vous

En ce début d'année, d'autres rendez-vous sont programmés à la rencontre directe des habitants et dans un format nouveau. En effet, pour connaître les attentes de la population du territoire pour les années à venir, l'Agglo innove en organisant des échanges dans des lieux inédits : marchés, gares, bus, université et événements locaux* (sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires).



Quatre réunions de concertation ont eu lieu fin novembre et début décembre (ici à Isbergues).



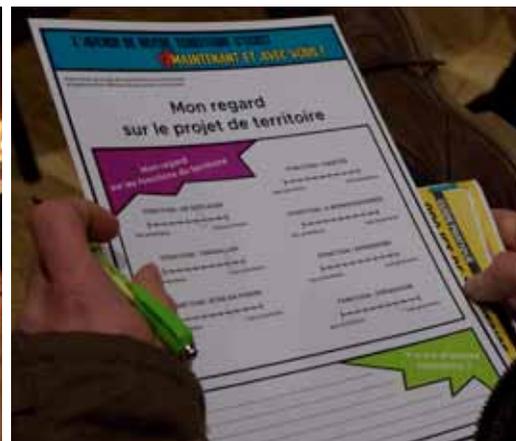
Une ambition partagée

Ces multiples échanges aboutiront d'ici l'été sur un projet de territoire coconstruit et tenant compte des avis des uns et des autres. L'enjeu est grand : faire de l'Agglo un territoire durable économiquement, écologiquement et socialement, et garantir à la population une qualité de vie optimale ainsi que des services de proximité adaptés. #

*Pour en savoir plus : www.bethunebruay.fr/inventerdemain, groupe Facebook 'Bethune-Bruay Inventer Demain'



Les habitants ont fait connaître leurs priorités pour les années à venir.



SONDAGE

Des atouts identifiés

✿ Au printemps dernier, un sondage mené auprès de 606 habitants a révélé que l'accès à la santé, la protection de l'environnement et le développement économique du territoire sont des priorités pour les personnes interrogées.

✿ 402 entreprises de la région Hauts-de-France ont également été interrogées sur leur perception de notre territoire : 71 % d'entre elles le jugent attractif.

Parmi les atouts qui caractérisent l'agglomération selon les personnes sondées figurent la qualité de vie, la localisation géographique, l'accessibilité, ou encore le soutien aux entreprises. #



« Le plus important pour moi, c'est de pouvoir se soigner. Il faut aussi donner envie de venir vivre sur notre territoire. »

Une Auchelloise, lors de la réunion de concertation du 29 novembre 2021

Chaque mois, la rubrique 'Rencontre avec' vous fait découvrir des habitants, des associations et des entreprises qui font vivre le territoire.



Bruno Decrock est greeter à Norrent-Fontes depuis dix ans.

14

Bruno Decrock partage sa passion pour le territoire



Le greeter* norrent-fontois accueille bénévolement et en petits groupes, les touristes et les habitants de l'Agglo curieux de (re)découvrir le territoire.

Bruno Decrock fait partie de ces habitants fiers de leur territoire. À 60 ans, il ne compte plus les heures passées à « mener l'enquête », toujours avec le même enthousiasme. Non Bruno n'est pas policier, il est greeter, avant tout passionné par sa commune, et plus largement par le territoire : il 'mène l'enquête' pour tout savoir sur Norrent-Fontes, entreprend des recherches en fouillant dans les archives et en discutant avec la population locale, et connaît ainsi les moindres recoins du village, son histoire, son patrimoine : le marais, l'église, les cressonnières, les fermes à cour carrée... Son récit, vivant et joyeux, est ponctué d'anecdotes originales et parfois insolites : ici se trouvait autrefois une prison, là un château.

L'authenticité d'abord

Le greeter intervient en complémentarité avec les guides, dont c'est le métier. Pour ce bénévole à part entière, la 'récompense' est l'intérêt manifesté par les visiteurs, d'ici ou d'ailleurs, et leur sourire. Bruno

les emmène se balader dans les rues du village, leur fait rencontrer d'autres habitants qui, pour certains, ouvrent volontiers leurs portes. Bruno se souvient avec émotion d'avoir aidé un septuagénaire né dans une ferme de Norrent-Fontes pendant la guerre à retourner sur les lieux. Face à un public d'écoliers, il s'adapte et s'attarde plus volontiers sur les légendes locales. Par ailleurs Vice-président de l'Office de tourisme de Béthune-Bruay représentant le milieu socio-professionnel, Bruno Decrock est aussi administrateur de l'association nationale des Villages Patrimoine, grand gabelier - l'équivalent du trésorier adjoint - de la confrérie du cresson de Norrent-Fontes, secrétaire de l'association de sauvegarde de l'église locale, et président de la restauration de la chapelle norrent-fontoise. Un patrimoine qu'il est bien décidé à continuer à valoriser et sur lequel il invite à poser un nouveau regard. #

*'Accueillant' en français.

Devenez greeter !

6 greeters sont actuellement à l'œuvre à Marles-les-Mines, Beugin, Béthune, Bruay-La-Buissière, Nœux-les-Mines et Norrent-Fontes. Vous avez aussi envie de faire découvrir « votre » coin, « votre » ville ? Prenez contact avec l'Office de tourisme au 03 21 52 50 00.

100% Agglo vous parle de nos églises romanes remarquables

Leur construction et leur histoire font d'elles des édifices exceptionnels. Le territoire compte plusieurs églises romanes remarquables.

FIERS DE
NOTRE AGGLO



L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À AMES

L'église au clocher octogonal et les fonts baptismaux sont classés aux Monuments historiques depuis 1984. Salles fortifiées et mâchicoulis (galerie au sommet des enceintes médiévales dont le plancher ajouré permet de jeter des projectiles sur l'ennemi) témoignent d'une fortification défensive aux 16^e et 17^e siècles.

L'ÉGLISE SAINT-VAAST D'ESTRÉE-BLANCHE

Construite au 16^e siècle et reconstruite en pierres blanches du pays à la fin du 19^e siècle dans un style néogothique, elle conserve le clocher-porche du 16^e. Situé sur la Via Francigena – chemin de pèlerinage entre Canterbury et Rome –, l'édifice dispose d'une flèche à crochets typique de l'architecture médiévale.



L'ÉGLISE SAINT-VAAST À BÉTHUNE

Inscrite aux Monuments historiques depuis 2018, l'église-halle (église dont la nef et les bas-côtés sont de même hauteur et communiquent entre eux) de type flamand est totalement détruite par des obus en 1918. De style romano-byzantin, elle est reconstruite entre 1925 et 1927. Son clocher quadrangulaire culmine à 68 m de hauteur. Ses vitraux sont inscrits aux Monuments historiques.



L'ÉGLISE SAINT-LÉGER DE GOSNAY

Reconstruite au 18^e siècle, l'église en pierre du pays a été bâtie au 16^e siècle, sa tour et son clocher remontent à cette époque. La tour, construite avec les restes d'un château, servait de refuge fortifié défensif. Aujourd'hui l'église accueille l'Unité d'art sacré de l'Agglo. L'artiste-peintre local René Ducourant a offert 80 tableaux et une douzaine de vitraux.



LA COLLÉGIALE SAINT-OMER DE LILLERS

Classé aux Monuments historiques depuis 1875, le plus vaste monument d'architecture romane au nord de la France est sorti de terre au début du 12^e siècle. Longue de 60 m et haute de 15, la collégiale a été remise en état entre 1885 et 1914. En 1919, la moitié de la nef et ses bas-côtés s'écroulent sous les bombes ; elle sera à nouveau restaurée jusqu'en 1934. La façade sera reconstruite dans les années 1970 suite à un effondrement.



L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE GUARBECCQUE

Classée aux Monuments historiques depuis 1909, longue de 36 mètres, l'église guarbecquoise, qui possède l'un des plus beaux clochers du nord de la France, a été restaurée entre 1910 et 1934. Certaines parties datent du 12^e siècle. Les fonts baptismaux – en pierre bleue de Tournai – sont aussi classés aux Monuments historiques. La flèche de la tour carrée est la plus ancienne du département.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ANNONCIATION DE MAZINGHEM

Son intérêt architectural justifie son inscription aux Monuments historiques depuis 1969. Elle comprend un chœur voûté et une tour centrale datant de 1200. Parmi les éléments remarquables : une chapelle seigneuriale, une tourelle d'escalier du 16^e siècle, une nef modifiée maintes fois, un porche et un portail originaux, ou encore les doubleaux – arcs perpendiculaires à l'axe de la voûte appuyés sur le mur pour la soutenir – de style Renaissance.

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

*Vous avez une question liée à l'Agglo ?
Cette rubrique est la vôtre !*

Je vais créer mon entreprise. L'Agglo peut-elle m'aider ?

La Communauté d'agglomération propose un fonds d'aide à la création et au développement des Très petites entreprises (TPE) artisanales, commerciales et de services en milieu rural et en quartier Politique de la Ville. Les aides accordées ont pour objectif la création, la reprise ou le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants (hors zones d'activités) et les quartiers prioritaires.

Si vous créez votre activité, vous pouvez par exemple bénéficier d'une subvention de 15 % d'un montant d'investissement allant de 10 000 à 100 000 euros et d'une bonification de 1 000 euros par création d'emploi.

Si vous développez votre activité et créez au moins un emploi, vous pouvez obtenir une avance remboursable à taux 0 fixée à 30 % d'un montant d'investissement allant de 10 000 à 100 000 euros. L'Agglo met aussi à votre disposition son large réseau de partenaires pour vous accompagner dans votre nouvelle aventure professionnelle.

Pour connaître les critères précis d'éligibilité, rendez-vous sur www.bethunebruay.fr/aide-aux-tres-petites-entreprises-tpe, ou contactez le service Développement économique au 03 21 61 49 00. #



Qu'est-ce qu'un 'verger conservatoire' ?



Des vergers conservatoires ont été créés ces dernières années dans plusieurs communes du territoire, en lien avec le service Environnement de la Communauté d'agglomération.

Ces vergers sont considérés comme des lieux de mémoire et de préservation de la diversité biologique et génétique. On y fait pousser différentes espèces fruitières (poires, pommes, prunes), anciennes pour la grande majorité. Chaque espèce est cultivée et étudiée par le Centre régional des ressources génétiques, pour connaître ses caractéristiques et comportements vis-à-vis des maladies et ravageurs. L'Agglo accompagne les projets de vergers en apportant conseils et éléments de protection (tuteurs, etc.). Ils servent aussi de supports de biodiversité lors d'interventions pédagogiques. La plupart des vergers sont accessibles au public toute l'année. Des cueillettes sont ponctuellement organisées avec des associations locales qui font déguster leurs jus de fruits lors de manifestations. #

Comment entreprendre des démarches d'urbanisme en ligne ?

Un guichet unique vient d'être créé. Il vous permet de faire vos démarches en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier. Ce guichet est disponible pour les particuliers et professionnels, pour :

- Le dépôt dématérialisé des déclarations d'intentions d'aliéner pour les 100 communes de l'agglomération.
- Le dépôt dématérialisé des certificats d'urbanisme d'information et opérationnels, les déclarations préalables et les demandes de permis (permis de construire, d'aménager et de démolir) pour les 77 communes adhérentes au service mutualisé de l'urbanisme (dont la liste est disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération).

Rendez-vous sur le site internet de l'Agglo (www.bethunebruay.fr/vos-demarches-en-urbanisme) pour connaître la liste des communes adhérentes au service mutualisé et engager vos démarches dématérialisées via un lien direct. #



Toutes vos questions à :
communication@bethunebruay.fr

Tout savoir sur la fourrière-refuge communautaire

C'EST QUOI ?

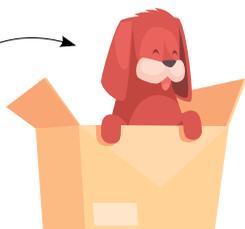
La fourrière-refuge communautaire est une **structure qui accueille les animaux domestiques errants ou abandonnés** sur le territoire de l'agglomération : la fourrière s'occupe des animaux errants, le refuge des animaux abandonnés ou non réclamés.



MISSIONS

Capturer

les animaux errants sur la voie publique.



Accueillir

le public (du lundi au samedi de 14h à 18h).

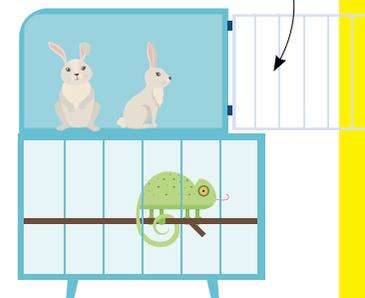


Entretenir

les 2 000 m² de locaux.

17

Accueillir chiens, chats et NAC ('Nouveaux animaux de compagnie' : lapins, furets, serpents, tortues, rongeurs, lézards, etc.), **rechercher les propriétaires**, soigner les animaux, les restituer ou les proposer à l'adoption.



LOCAUX

Une partie **refuge** et une partie **fourrière**, reliées entre elles par un bâtiment d'accueil et de soins et entièrement remises à neuf en 2019

Capacité de prise en charge : plus de **150 animaux**

Propriétaire : la Communauté d'agglomération

Gestionnaires : le groupe Sacpa (fourrière) et sa fondation d'entreprise Clara (refuge).



En savoir plus



Avenue George-Washington à Béthune, T. 03 21 68 46 94 ; bethune@sacpa.fr



Site internet (pour déclarer la perte d'un animal, connaître les démarches d'adoption, etc.) : www.fourriererefuge-bethunebruay.fr

RETOUR EN IMAGES

2



18



4

1# Fin novembre, l'Agglo a co-organisé la Semaine de sensibilisation au handicap avec la commune d'Annequin. Un forum et un ciné-débat ont été proposés en plus d'animations quotidiennes pour les écoliers annequinois : parcours en fauteuil, initiation au braille et à la langue des signes, etc.

2# Le 25 novembre, une centaine de personnes ont participé à Auchel à un flashmob organisé par le réseau Parentalité 62 et ses partenaires, dont l'Agglo. Un événement proposé dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

3# En décembre à Paris, la Communauté d'agglomération a participé au 'SIMI', Salon de l'immobilier d'entreprise. L'Agglo y était en tant que membre du Pôle métropolitain de l'Artois (PMA). Une belle opportunité pour faire connaître le territoire et renforcer son attractivité.

4# C'est désormais une tradition : les agents de la Communauté d'agglomération se mobilisent avant Noël pour collecter des jouets distribués à des enfants du territoire. Cette année, 629 jeux, livres et peluches ont été offerts à une association de Barlin.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Que nous réserve cette nouvelle année ? Dans ce contexte sanitaire anxiogène, nous n'avons d'autre choix que de **préparer l'avenir avec espoir, énergie et confiance**. Nous tenons ainsi à vous adresser nos vœux de réussite et d'accomplissement de vos projets. Surtout, nous souhaitons que la bonne santé vous accompagne dans ces mois à venir. Seul un effort collectif permettra de regoûter aux joies d'une vie « normale », ne l'oublions pas.

Cette année constituera une **étape déterminante et fondatrice pour notre territoire**. Ensemble, nous allons initier sa mutation et lancer des chantiers structurants. Juin symbolisera la dynamique de transformation que nous portons : nous y signerons notre projet de territoire. Il définira et encadrera les actions concrètes qui façonneront le **développement durable du territoire**. Simultanément, nos équipes

continueront de vous assurer l'ensemble des services pour **faciliter votre quotidien et vous apporter un confort de vie**.

Cette année la contribution Gemapi démontrera son utilité, pour lutter contre les inondations et le ruissellement mais également préserver nos ressources en eau potable. La quasi majorité des élus communautaires ont pris leurs responsabilités en votant cette contribution, pour l'intérêt commun. Les derniers événements climatiques crédibilisent encore davantage cette contribution. Nous le réaffirmons fort : notre ambition reste de vous servir au quotidien et de doter le territoire de structures dédiées au confort de tous, **dans un esprit de solidarité et de bien-vivre ensemble. #**

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Ruralité, solidarité et proximité est un groupe indépendant qui s'est constitué pour faire à plusieurs ce qu'on ne peut pas faire seul. Ses membres veulent croire en l'idéal coopératif de la Communauté d'Agglomération.

Enjeu d'équilibre territorial et de vitalité démocratique, la défense des communes rurales est au cœur de notre projet. Notre objectif est de faire entendre la voix de maires ruraux et de leurs habitants, pour orienter l'action publique vers plus de proximité.

Nos campagnes sont un vaste champ d'opportunité. La mutualisation ne doit pas être synonyme de concentration. Elle doit permettre plus de coopération tout en respectant les spécificités locales.

Le travail déjà mené en lien avec la majorité a permis d'obtenir des résultats probants en faisant, par exemple, évoluer le pacte de

gouvernance, les politiques de lutte contre les inondations ou encore la péréquation vers une répartition plus juste et équitable.

Le projet de territoire, qui verra le jour en 2022, sera au cœur de notre action dans les mois à venir. Il devra s'accompagner d'une nouvelle organisation largement territorialisée pour plus de proximité, de réactivité et de services au quotidien. Il sera également l'occasion de questionner l'aménagement global et durable de notre territoire. Devons-nous, par exemple, accueillir un site de stockage des déchets dangereux ? Nous ne le pensons pas.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous une excellente année 2022.

Contact : ruralité.proximité@gmail.com. #

Le groupe Ruralité, solidarité, proximité

La Gauche citoyenne

Concernant la gouvernance de notre communauté d'Agglomération, les élus de notre groupe souhaitent que les citoyennes et citoyens qui vivent sur ce territoire soient réellement entendus. Le débat autour du futur projet de territoire ne doit pas ressembler à un simple effet de communication. Une sorte d'avatar du « grand débat » national de 2019 et de ses cahiers de doléances, qui étaient restés lettre morte. Nous voudrions aussi que 2022 soit l'occasion de mettre fin à une centralisation rampante de notre Cabbalr au profit de quelques communes. Ainsi, nous regrettons que certains événements qui ont lieu en dehors de Béthune ne bénéficient pas toujours du même effort de communication. Nous avons aussi appris avec tristesse que

la scène mobile (la SMOB), qui permettait depuis dix ans de porter la culture et le spectacle dans toutes nos communes, ne soit plus réservée qu'à une seule.

Enfin, même si nous nous réjouissons de la motion qui a été votée par le conseil communautaire contre le projet d'unité de stockage des déchets dangereux à Hersin-Coupigny, nous pensons que cette démarche n'est pas suffisante. Les élus de notre groupe continueront, dans les mois qui viennent, d'apporter leur soutien aux maires et aux populations des communes concernées par ce dossier. #

Le groupe Ruralité, solidarité, proximité



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

2022

CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES



01		JANVIER 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
52						1	2
01	3	4	5	6	7	8	9
02	10	11	12	13	14	15	16
03	17	18	19	20	21	22	23
04	24	25	26	27	28	29	30
05	31						

02		FÉVRIER 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
05		1	2	3	4	5	6
06	7	8	9	10	11	12	13
07	14	15	16	17	18	19	20
08	21	22	23	24	25	26	27
09	28						

03		MARS 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

04		AVRIL 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

05		MAI 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

06		JUN 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

07		JUILLET 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

08		AOÛT 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

09		SEPTEMBRE 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

10		OCTOBRE 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

11		NOVEMBRE 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

12		DÉCEMBRE 2022					
N°	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

Semaines impaires **Semaines paires**

Dans toutes les communes de l'agglomération, sauf Béthune, les déchets recyclables sont collectés une semaine sur deux.
En semaine paire ou en semaine impaire, selon votre adresse.
Ce calendrier vous permettra d'identifier les semaines de l'année 2022.

www.bethunebruay.fr/jours-et-horaires-de-collecte